



# **LIVRET D'ACCUEIL**

**MATERNELLE**

**MAURICE**

**BERTEAUX**

# L'ÉCOLE MATERNELLE QU'EST-CE-QUE C'EST?

## Bienvenue à vous et à vos enfants

Votre enfant est admis à l'école maternelle. Cette première rentrée est un événement unique et important dans sa vie. Cette brochure va vous permettre de découvrir l'école sous ses différents aspects et va vous aider à préparer cette rentrée.

- **L'école maternelle fait partie de l'école primaire :**

L'école maternelle couvre le cycle 1 (cycle des apprentissages premiers). Ce n'est qu'au CP que les enfants entreront progressivement en cycle 2 (apprentissage fondamentaux).

- **Notre école maternelle est ouverte aux enfants de 3 à 6 ans :**

**PS** = Section des petits / **MS** = Section des moyens / **GS** = Section des grands

- **Pour une bonne scolarité à l'école maternelle :**

- **ASSIDUITÉ:**

- Depuis 2019, **l'instruction est obligatoire à 3 ans.**

La scolarité à l'école maternelle implique donc une fréquentation régulière et assidue indispensable aux progrès de votre enfant.

- Votre enfant est absent ? Merci de **prévenir** l'école dès le matin
  - Via le mail du blog de classe [Toutemonnée](#)
  - ou par mail [0782366y@ac-versailles.fr](mailto:0782366y@ac-versailles.fr)
- À son retour, chaque absence devra être **justifiée par écrit.**

- Les relations et communications entre parents et école se feront dans la bienveillance, la confiance et le respect mutuel.

- **Rencontres Familles / École:**

- Juin: visite pour les futurs Petits.
- Septembre : Réunion parents-enseignants pour tous.

# QUE FAIT-ON À LA MATERNELLE ?

**BULLETIN OFFICIEL N°41 DU 31 OCTOBRE 2024**

L'école maternelle est une école bienveillante. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : Tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir, de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà.

## 3 SPÉCIFICITÉS



### UNE ÉCOLE ADAPTÉE AUX JEUNES ENFANTS

- ▶ Accueillir les enfants et leurs parents dans le respect mutuel
- ▶ Accompagner les transitions et travailler en partenariat
- ▶ Tenir compte du développement de l'enfant
  - ▶ évaluation positive



### APPRENDRE ET VIVRE ENSEMBLE

- ▶ comprendre la fonction de l'école
- ▶ se construire comme personne singulière au sein d'un groupe



### DES MODALITÉS PARTICULIÈRES D'APPRENTISSAGE

- ▶ en jouant
- ▶ en réfléchissant et en résolvant des problèmes
- ▶ en s'exerçant
- ▶ en se remémorant et en mémorisant

## 5 DOMAINES

### LANGAGE

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (oral et écrit)

### EXPLORER LE MONDE

Se repérer dans le temps et l'espace, explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

1 2 3

### NOMBRES, FORMES ET GRANDEURS

Acquérir les premiers outils mathématiques

### ACTIVITÉ PHYSIQUE

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

### ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

# QUI FAIT QUOI ?

## 1. L'INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IEN)

L'Inspection de l'Éducation nationale gère l'organisation scolaire, les personnels enseignants, la scolarité et la vie scolaire de toutes les écoles d'une même circonscription. Elle est dirigée par un(e) inspecteur/trice de l'éducation nationale (IEN) assisté(e) par des conseillers pédagogiques de circonscription (CPC).

## 2. LA DIRECTRICE

C'est avant tout une enseignante. Elle a la charge d'une classe. Pour effectuer le travail de direction, elle est remplacée auprès des élèves un jour par semaine (le mardi). Elle coordonne l'équipe pédagogique et le projet d'école, gère la vie quotidienne de l'école, assure le suivi administratif et la sécurité. Elle coordonne les relations avec les différents partenaires: parents d'élèves, commune, service de l'Éducation Nationale, associations et structures culturelles, services médico-sociaux.

## 3. LES ENSEIGNANTS

Les enseignants de la maternelle ou de l'élémentaire reçoivent la même formation. Ils peuvent assurer toutes les classes de la maternelle au CM2.

Les enseignants accueillent les enfants, veillent à leur bien-être et créent un climat de confiance. Ils organisent les activités pour favoriser les apprentissages (langage, lecture, écriture, mathématiques, motricité, arts visuels, découverte du monde...)

## 4. L'ATSEM (AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES)

Dans notre école, nous avons 5 ATSEM pour 6 classes.

Rattachées aux enseignants, elles jouent un rôle important dans les classes. Elles surveillent les enfants, préparent les éléments pour les différentes activités, encadrent certains ateliers, accompagnent aux toilettes, surveillent le dortoir, aident les enfants à s'habiller, aident à l'installation et rangement du matériel, veillent à l'entretien et à l'hygiène des locaux...

## 5. LA MAIRIE

La commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles.

L'organisation de la restauration scolaire et de la garderie relève de la commune. A ce titre, elle gère les personnels non-enseignants (ATSEM, Agents Périscolaires).

## 6. LES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVE

Les représentants de parents d'élèves sont élus chaque année par les familles. Ils participent au Conseil d'école aux côtés de l'équipe éducative et de la mairie.

Leur rôle est de représenter tous les parents, de faire remonter leurs questions et préoccupations et de favoriser le dialogue entre les familles et l'école.

Ils s'impliquent également dans certains projets d'école (sorties, événements festifs, actions éducatives).

N'hésitez pas à rejoindre les représentants de parents d'élèves et de vous impliquer dans la vie de l'école de votre enfant!

Les élections aux représentants de parents d'élèves ont lieu en octobre. Votre vote est indispensable!

## 7. LE RASED / LA PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

- **Le RASED** (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) peut intervenir dans l'école, sur demande des enseignants et avec l'accord des familles, soit au sein de la classe, soit dans une classe à part, de manière individualisée ou par petits groupes. Il existe deux types d'enseignants : le maître E pour les difficultés d'apprentissage scolaire et le maître G pour les enfants qui ont du mal à s'adapter à l'école et aux exigences scolaires.
- **La psychologue scolaire** travaille dans plusieurs écoles et peut intervenir à la demande de l'enseignant si ce dernier constate des difficultés. Avec l'accord des parents, elle peut faire un bilan et proposer un suivi de l'enfant ou des conseils aux familles et à l'équipe pédagogique.

## 8. L'ENSEIGNANT RÉFÉRENT / L'AESH

- **L'enseignant référent** fait le lien entre les familles, l'équipe éducative et l'ensemble des professionnels qui accompagnent les élèves en situation de handicap.
- **L'AESH** assure des missions d'aide aux élèves en situation de handicap. Sous la responsabilité pédagogique des enseignants, ils ont vocation à favoriser l'autonomie de l'élève, sans se substituer à lui dans la mesure du possible.

# L'ÉCOLE MATERNELLE

## CONSEILS DE RENTRÉE

### UNE RENTRÉE SEREINE

#### L'ENTRÉE EN MATERNELLE :

#### UNE ÉTAPE IMPORTANTE QUI SE PRÉPARE BIEN AVANT LA RENTRÉE.

- **Accompagner votre enfant le premier jour:**  
C'est un moment important. Montrez-vous sûr(e) de vous, il sera sûr de lui.
- **Vous êtes ému(e), essayez de ne pas le montrer.**  
Rassurez-le, dites-lui que vous partez et que vous allez revenir le chercher. Ne vous attardez pas trop et n'oubliez pas le câlin / le bisou.
- **Laissez-le apporter son objet familier** (doudou)  
C'est le lien rassurant avec la maison (la tétine est tolérée en début d'année pendant la sieste des petits).
- **Il ne vous dit rien sur l'école...?**  
C'est normal: "Détailler / résumer" une journée est une faculté qui n'est pas simple à cet âge. L'application **TOUTEMONANNEE** vous permettra de discuter avec lui à partir des photos et vidéos de classe qui seront partagées.
- **Respectez l'heure de l'entrée et de sortie:**  
Votre enfant se sentira intégré dans le groupe et pourra profiter calmement de ses camarades et des coins jeux durant l'accueil. Le retard du soir est pour lui source d'inquiétudes.
- **Un bobo, une dispute...?**  
Pas de panique, ce n'est pas grave. Rassurez-le, l'école, c'est aussi l'école de la vie. L'enseignant(e) sera toujours là pour régler tous les petits problèmes, rassurer et veiller au bien être des enfants.
- **Votre enfant est malade?**  
Il sera bien mieux à se soigner et se reposer à la maison, tout en évitant de contaminer ses camarades. Pour rappel, nous ne pouvons administrer de médicaments, sauf dans le cadre d'un P.A.I.
- **Dès les premiers jours d'école, d'apporter:**
  - 2 boîtes de mouchoirs
  - Un paquet de lingettes
  - un change complet dans un sac à son nom qui restera à l'école
  - Une pochette à rabat format A5 étiquetée au nom de votre enfant
  - une gourde marquée à son nom dans un sac à dos

# POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE L'ÉCOLE

Je commence à accepter  
la séparation  
avec mes parents.

Je commence à gérer seul  
mes besoins corporels.  
(continence, toilettes) \*

\* Hors pathologie

Je joue avec les  
autres enfants.  
Je partage les  
jeux.



Je réagis aux  
sollicitations.  
Je regarde et  
j'écoute quand  
on me parle.

Je commence  
à faire des  
choses tout seul.

Je commence à gérer  
mes frustrations.  
Je suis bienveillant avec  
les autres.

Je suis capable d'attendre un peu  
pour avoir une réponse  
ou obtenir quelque chose.

## • Votre enfant ne maîtrise pas toutes ces compétences ?

Pas d'inquiétudes ! Il s'agit là de repères qui vous serviront d'indicateurs sur ce qu'il devra maîtriser progressivement au cours des premiers mois de collectivité. Chaque enfant est unique et nous en tenons compte.



# AIDER SON ENFANT À DEVENIR ÉLÈVE

## **ENTRER EN MATERNELLE :**

**C'EST ENTRER DANS UNE COLLECTIVITÉ QUI A SES RÈGLES DE VIE.**

- **LE RESPECT / LA BIENVEILLANCE**

**A l'école maternelle, on apprend à devenir élève :**

On apprend à respecter les autres (camarades et adultes), à prendre soin du matériel, à faire preuve de solidarité, mais aussi à ne pas crier, mentir, dire de gros mots, taper ou blesser ses camarades.

Cependant votre aide est indispensable pour nous aider à apprendre la bienveillance à votre enfant.

- **GÉRER SES FRUSTRATIONS**

Accompagnez-le à la maison pour apprendre à gérer ses frustrations: Apprendre à jouer ensemble, à attendre son tour, à partager, à accepter de perdre...

- **APPRENDRE LA POLITESSE**

C'est aussi à la maison que l'on apprend les règles de politesse « Bonjour », « Au revoir », « S'il te plait », « Merci », « Est-ce que je peux... »

- **DEVENIR AUTONOME**

A la maison, on peut aussi commencer à apprendre à se moucher, aller aux toilettes seul, mettre son manteau et ses chaussures ...

- **Pour l'aider à devenir autonome :**

- Choisir des vêtements pratiques
- Préférer des chaussures à scratch plutôt qu'à lacets
- Préférer des moufles plutôt que des gants à doigts
- Marquer ses affaires à son nom (gilets, manteaux, tour de cou, moufles...), pour les retrouver facilement
- Laisser les jeux et jouets à la maison (Évite les conflits et les pertes)

**AINSI VOUS AIDEREZ VOTRE ENFANT  
À ÊTRE FIER DE RÉUSSIR SEUL UN MAXIMUM DE CHOSES.**

# MON ENFANT FACE AUX ÉCRANS



## LES 4 PAS...

L'écran fait partie de notre quotidien: travail, maison, loisirs...  
L'enfant y est confronté dès son plus jeune âge.  
Il y passe un temps de plus en plus long.

Voici quelques conseils qui permettront à votre enfant  
de s'approprier l'écran sans en devenir captif.



Mettre en place ces 4 temps dès aujourd'hui, c'est aider votre enfant à développer :

- ▶ son langage / son vocabulaire
- ▶ sa pensée / son imagination
- ▶ son autonomie / sa capacité à être seul
- ▶ sa capacité à distinguer Réel et Virtuel

d'après Sabine Duflo, psychologue clinicienne,  
Centre médico-psychologique de Noisy-Le-Grand

# INFOS PRATIQUES

## Ecole Maternelle Maurice Berteaux

25 rue de Verdun  
78420 Carrières-Sur-Seine  
01.39.57.67.99  
0782366y@ac-versailles.fr

## Le périscolaire

Les inscriptions se font sur votre espace citoyen.

Accueil du matin: de 7h30 à 8h20  
La pause méridienne: de 11h30 à 13h20

L'après-midi: de 16h30 jusqu'à 19h

Mercredi et vacances scolaires

Les enfants sont sous la responsabilité de la Mairie

## Rentrée des MS et GS

Lundi 1er septembre

**GS:** 8h30  
**MS:** 9h

## Les horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

-Entrée matin: 8h20-8h30

-Sortie midi: 11h30

-Entrée après-midi: 13h20-13h30

-Sortie après-midi: 16h30

## Rentrée échelonnée des PS

Lundi 1er septembre:

de 9h30 à 10h30

ou  
de 10h30 à 11h30

**Voir ordre de passage sur  
l'affichage devant l'école  
samedi 30 août**

Mardi 2 septembre:

de 9h30 à 10h30

ou  
de 10h30 à 11h30